

**DEPARTEMENT DE L'HERAULT**

**MAIRIE DE LE CAYLAR**

**34520**

LE CAYLAR 11 MAI 2022.

**COMPTE RENDU  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 11 MAI 2022.**

Date de convocation : 02/05/2022

Date d'affichage : 02/05/2022

Présents : André BERTRAND, Alexandra AVAZERI, Christelle DE OLIVEIRA, Benoît CAMBON, Jérôme CLARISSAC, Françoise MARTIN DUPE, Lucas MIALANE Jean -Claude RAMOS, Jean TRINQUIER.

Absent : Julien PRADEL.

Secrétaire de séance : DE OLIVEIRA Christelle.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents.

**1 – CREATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE**

A la suite des commissions de travail réalisées avec La Poste, il est fait le constat suivant : les horaires du Bureau de La Poste diminuent depuis plusieurs années, depuis le début de l'année, il y a eu plusieurs jours de fermeture et d'autres ont été prévus pour juillet et août.

Aussi, pour assurer un meilleur service aux habitants, il est proposé de créer une Agence Postale Communale tenue par le secrétaire de Mairie, qui sera ouverte tous les après-midis du lundi au vendredi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une réunion publique d'information est prévue.

La Poste prendra en charge les équipements nécessaires, les salaires et autres frais de fonctionnement.

Avec la présence de France Service et du conseiller numérique, la commune du Caylar se dote ainsi d'un pôle permettant aux habitants d'obtenir tous renseignements pour des démarches administratives.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la Convention avec La Poste.

Vote à l'unanimité.

## 2- TRANSFERT DE LA COMPETENCE D'INVESTISSEMENT A HERAULT ENERGIE

Conformément à l'article 3.4.1 de ses statuts, le Syndicat Départemental d'Energie de l'Hérault, HERAULT ENERGIES, peut exercer la maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public et d'éclairage extérieur (installations nouvelles, renouvellement d'installations et extension des réseaux).

Le Maire, Jean TRINQUIER, donne des explications :

Les collectivités qui transfèrent leur compétence, participent au financement des travaux d'éclairage public au travers du reversement à Hérault Energies de 25% de la TCFE.

Ainsi les travaux seront financés par :

Des subventions pour les seuls travaux éligibles,

- HERAULT ENERGIES via son programme annuel (fonds propres constitués des reversements de la TCFE),
- De la TVA qui sera récupérée par HERAULT ENERGIES en qualité de maître d'ouvrage,
- Un fonds de concours de la commune en complément.

Une discussion a lieu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Confirme le transfert à HERAULT ENERGIES de la compétence « Investissements Eclairage public et éclairage extérieur », à compter du 1er janvier 2023 et pour une durée de 5 ans minimum ;
- Autorise Monsieur le Maire à préparer le procès-verbal de mise à disposition des biens, ainsi que tous les documents relatifs à ce transfert de compétence, qui sera soumis à la délibération du conseil municipal d'ici la fin de l'année.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces y afférent

Vote à l'unanimité.

## 3 – TRAVAUX COMMUNAUX

Jérôme CLARISSAC détaille les divers travaux à réaliser :

- Entretien de l'arbre sculpté : devis de l'entreprise Sculpture sur bois 1 150 € HT.
- Mise en place d'une centrale de commande clocher : Laumailé 1 578 € HT.
- Escalier des Rocailles : Avazeri 830 € HT.
- Fenêtres et étanchéité des appartements de l'école : MG BOIS 3 320 € HT.
- Rénovation des appartements de l'école : BATIRENOV 15 940 € HT.

Vote à l'unanimité (Alexandra AVAZERI ne participe pas au vote pour l'escalier).

## 4- SUBVENTION A L'ASSOCIATION « Les Fenejäires del Larzac »

Christelle DE OLIVEIRA présente la demande d'une subvention de 200 € pour l'association qui organisera l'événement le 16 juillet 2022.

Vote à l'unanimité.

## QUESTIONS DIVERSES

### Calendrier des manifestations 2022

Christelle DE OLIVEIRA énumère la liste des manifestations prévues pour 2022 :

29 Mai : Marché aux fleurs

21 Juin : Feu de la St Jean / Fête de la musique

26 Juin : Vide grenier

Les marchés des producteurs de pays auront lieu cet été les mercredis du 6 juillet au 31 août.

13 Juillet : Inauguration du marché + Feu d'artifice suivi du bal

14 Juillet : Cérémonie du 14 Juillet

16 Juillet : Fête de la fenaison à l'ancienne

17 Juillet : Vide grenier

Du 28 au 31 Juillet Août : Festival du Roc Castel

7 Août : Vide grenier

Du 12 au 14 Août : Fête locale

17 Août : Journée Hérault Sport

25 Septembre : Road Trip voitures anciennes

Course d'orientation septembre (date à définir)

Autour du 10 Octobre Actions en faveur des écoles autour de la semaine du goût

Novembre (date à définir) : Repas des Aînés

La séance est levée à 20 h 30.